**NOTRE CHARTE**

**Voici la Charte que vous serez invité(e) à signer et qui accompagnera votre formulaire d’inscription au Gas « Le Panier Lensois ».**

**Le GAS « Le Panier Lensois »**.

Notre Gas rassemble des personnes ou familles qui :

* décident d’utiliser leur pouvoir d’achat pour soutenir des modes de production plus équitables, solidaires et respectueux de l’environnement ;
* s’engagent vis-à-vis des producteurs locaux respectant les principes de l’agriculture paysanne ;
* s’inscrivent dans un circuit court, c-à-d, une relation sans intermédiaire et pérenne avec les producteurs, établie par des prix équitables ;
* soutiennent une filière agricole indépendante : de l’autonomie du producteur à la sécurité alimentaire du consommateur, via, notamment, le statut durable d’accès universel à la terre nourricière et l’interdiction de prises de brevets sur les semences ;
* développent un système collectif d’autogestion convivial et non hiérarchisé, favorisant le « maillage social » ( impliquant le renforcement du tissu associatif local grâce aux interconnexions avec d’autres projets ou associations citoyennes ) ;
* créent éventuellement des espaces de réflexion sur les thématiques liées à l’agriculture paysanne.

**Charte d’engagement au Gas de Lens** .

Par la présente, je m’engage à participer au Groupement d’Achat Solidaire « Le Panier Lensois » en adhérant de manière conviviale et participative à un projet soutenant l’agriculture paysanne :

* en commandant régulièrement pendant un an au moins, et ce, afin de permettre au producteur de planifier sa production ;
* en m’impliquant dans le fonctionnement du Gas :
* en assumant à tour de rôle le service de transport de marchandises et/ou les permanences, selon une tournante établie de commun accord. En cas d’indisponibilité, la personne prévue se chargera de se trouver un remplaçant.
* en assumant éventuellement, à tour de rôle, un mandat pour l’une des fonctions suivantes : coordination, commandes, informatique, comptabilité ) pour une durée de 3 mois à 1 an ;
* en développant au besoin des relations enrichissantes pour le Gas et ses membres ;
* en participant, si possible, aux éventuels chantiers participatifs des producteurs ; en participant aux réunions du Gas.
* en payant une cotisation d’entrée de 15 euros et, ensuite, une cotisation annuelle de 15 euros pour constituer un fonds de roulement ( compte Triodos BE05 5230 8057 7975 ) ;
* en versant anticipativement une provision sur le compte Triodos du Gas afin d’alimenter mon compte de membre « Le Panier Lensois », duquel sera débité le montant de ma prochaine commande après enlèvement ;
* en veillant à l’état de mon compte personnel, afin que celui-ci soit régulièrement approvisionné.

Par ailleurs, il est à noter que le Gas « Le Panier Lensois » décline toute responsabilité notamment délictuelle, contractuelle ou extracontractuelle et autres, tant à l’égard de ses membres adhérents ou sympathisants, qu’à l’égard des producteurs, et ce, pour quel qu’évènement ou service rendu par le Gas dans le cadre de son activité de bénévole.

Fait en autant d’exemplaires que de parties, chaque partie ayant reçu le sien.

Lieu et date :

Noms, Prénoms de la famille et signatures précédées de la mention : « Lu et approuvé ».

Pour le Gas : Pour la Famille :